Exco
Nexiom Audit
76 - 78 rue de Reuilly - 75012 Paris
Tél. 01 43 43 33 23

Association Dumas Réunion

Rapport
du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Exco
Nexiom Audit
76 - 78 rue de Reuilly - 75012 Paris
Tél. 01 43 43 33 23

Association Dumas Réunion
Siège social : Centre social « Etincelles » - 65 rue des Haies - 75020 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux adhérents de l'association Dumas Réunion,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **DUMAS REUNION** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 14 avril 2025

Le Commissaire aux Comptes

NEXIOM AUDIT

Arnaud DIEUMEGARD

Association DUMAS REUNION

Numéro SIRET : **48463084300023**

65 Rue des Haies
75020 PARIS

du 01/01/2024 au 31/12/2024

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits similaires	2 857	2 857			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	335 819	329 713	6 106	7 036	- 930
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés	15		15	15	
Prêts					
Autres	3 156		3 156	3 202	- 46
TOTAL (I)	**341 847**	**332 570**	**9 277**	**10 253**	**- 976**
Actif circulant					
Stocks et en-cours					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 743		1 743	783	960
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres	80 318		80 318	121 447	- 41 129
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	166 369		166 369	151 243	15 126
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	**248 430**		**248 430**	**273 473**	**- 25 043**
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	**590 278**	**332 570**	**257 708**	**283 726**	**- 26 018**

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
. Fonds propres statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité	142 100	142 100	
. Autres			
Report à nouveau	37 029	37 240	- 211
Excédent ou déficit de l'exercice	10 484	-211	10 695
Situation nette (sous total)	189 614	179 129	10 485
Fonds propres consomptibles			
Subventions d'investissement	18 108	18 912	- 804
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	**207 722**	**198 042**	**9 680**
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
TOTAL (II)			
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 321	21 160	161
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	21 498	29 790	- 8 292
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		400	- 400
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	7 167	34 334	- 27 167
TOTAL (IV)	**49 986**	**85 684**	**- 35 698**
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	**257 708**	**283 726**	**- 26 018**
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
Engagements donnés			

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Cotisations	2 559	4 922	- 2 363	-48,01
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens				
. dont ventes de dons en nature				
. Ventes de prestations de services	18 647	8 122	10 525	129,59
. dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation	457 183	438 648	18 535	4,23
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation consomptible				
. Ressources liées à la générosité du plublic				
. Dons manuels	12		12	N/S
. Mécénats				
. Legs, donations et assurances-vie				
. Contributions financières				
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge	1 275	2 000	- 725	-36,25
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	13 035	10 698	2 337	21,85
Total des produits d'exploitation (I)	**492 711**	**464 390**	**28 321**	**6,10**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	189 712	185 209	4 503	2,43
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	6 976	7 610	- 634	-8,33
Salaires et traitements	211 150	199 201	11 949	6,00
Charges sociales	70 408	67 941	2 467	3,63
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4 584	5 847	- 1 263	-21,60
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	2 445	1 633	812	49,72
Total des charges d'exploitation (II)	**485 274**	**467 441**	**17 833**	**3,82**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	**7 437**	**-3 051**	**10 488**	**343,76**
Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés	2 243	1 872	371	19,82
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (III)	**2 243**	**1 872**	**371**	**19,82**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Total des charges financières (IV)				
RESULTAT FINANCIER (III – IV)	**2 243**	**1 872**	**371**	**19,82**
RESULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	**9 680**	**-1 179**	**10 859**	**921,03**
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	804	1 083	- 279	-25,76
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)	**804**	**1 083**	**- 279**	**-25,76**
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		116	- 116	-100
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)		**116**	**- 116**	**-100**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**804**	**967**	**- 163**	**-16,86**
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)				
Total des produits (I + III + IV)	495 759	467 346	28 413	6,08
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	485 274	467 557	17 717	3,79
EXCEDENT OU DEFICIT	**10 484**	**-211**	**10 695**	**N/S**
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Dons en nature	46 470	45 345	1 125	2.48
. Prestations en nature				
. Bénévolats				
Total	**46 470**	**45 345**	**1 125**	**2.48**
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				
. Personnel bénévole	46 470	45 345	1 125	2.48
Total	**46 470**	**45 345**	**1 125**	**2.48**

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 257 707,66 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 10 484,29 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions législatives et règlementaires en vigueur en France.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.
Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 2014 approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 et faisant référence aux articles 121-1 à 121-5
- Le règlement 2018-06 de l'ANC et par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2020-08 du 4 décembre 2020.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après réduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements).

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

Type	Durée
Agencement et aménagements	10 ans
Matériel de bureau et informatique	03 ans
Mobilier	05 ans

Créances :

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Subventions :

L'association est essentiellement financée par des subventions.
Au titre de l'exercice 2024, il s'agit de subventions provenant de la DASES (Ville de Paris), de la CAF, ou d'autres organismes finançant par exemple des emplois aidés.
Le total des subventions d'exploitation 2024 encaissés ou à recevoir s'élève à 457 183 euros.
L'association bénéficie aussi de subvention d'investissements notamment pour financer des travaux d'agencements dans les locaux d'accueil.
Ces subventions sont reprises au rythme d'amortissements des biens qu'elles financent.
Au 31 Décembre 2024, l'association affiche un total de subventions d'investissement de 26 015 euros.
Le résultat 2024 a été impacté positivement par une reprise de subvention figurant en résultat exceptionnel à hauteur de 804 euros.
Au 31 décembre 2024, le montant net figurant au passif lié à ces subventions d'investissement est de 18 108 euros.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 857			2 857
Immobilisations corporelles	332 165	3 654		335 819
Immobilisations financières	3 202		46	3 156
TOTAL	**338 224**	**3 654**	**46**	**341 832**

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	2 857			2 857
TOTAL I	2 857			2 857
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	248 176	1 932		
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	76 953	2 652		79 605
Emballage récupérables et divers				
TOTAL II	325 129	4 584		79 605
TOTAL GENERAL (I+II)	**327 986**	**4 584**		**82 462**

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	78 789
Autres produits à recevoir	634
TOTAL	79 423

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves	142 100				142 100
Dont générosité du public					
Report à nouveau	37 240				37 029
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	-211	211		10 484	10 484
Dont générosité du public					
Situation nette	**179 129**	**211**		**10 484**	**189 614**
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consomptibles					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement	18 912		804		18 108
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	**198 042**	**211**	**804**	**10 484**	**207 722**
TOTAL dont générosité du public					

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	21 321	21 321		
Dettes fiscales et sociales	21 498	21 498		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	7 167	7 167		
TOTAL	**49 986**	**49 986**		

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	10 500
Dettes fiscales et sociales	13 002
Autres dettes	
TOTAL	**23 502**